

13 AVOCAT.E.S DE MCMILLAN RECONNU.E.S DANS LE GUIDE *BENCHMARK LITIGATION CANADA* DE 2020

Publié le 13 avril, 2020

Catégories: [Actualités](#)

Nous sommes fiers d'annoncer que McMillan S.E.N.C.R.L., s.r.l. a été reconnu comme un cabinet recommandé dans la huitième édition du guide *Benchmark Litigation Canada* qui répertorie les cabinets d'avocats et les avocats de premier plan en litige au Canada. De plus, 13 membres du cabinet ont reçu une distinction supplémentaire dans l'édition de cette année et, fait digne de mention, cinq d'entre eux y figurent pour la première fois.

Seul guide axé exclusivement sur le domaine du litige, la recherche réalisée par Benchmark est le fruit d'un grand nombre d'entrevues d'avocats plaideurs, d'experts en résolution de différends et de leurs clients. La jurisprudence récente est étudiée et l'on tient compte de l'opinion des avocats plaideurs sur leurs pairs dans leurs domaines de pratique.

Félicitations aux membres suivant.e.s du cabinet qui sont reconnu.e.s par Benchmark pour la première fois :

Adam D.H. Chisholm – future étoile

Teresa Dufort – étoile en litige

Jeffrey Levine – future étoile

Lindsay Lorimer – étoile en litige

Lisa Parliament – future étoile

Voici la liste complète des avocat.e.s de McMillan reconnu.e.s dans l'édition de cette année :

Adam D.H. Chisholm – future étoile

Shea Coulson – étoile en litige

Teresa Dufort – étoile en litige

Sidney Elbaz – étoile en litige

W. Brad Hanna, FCI Arb. – étoile en litige

Brett G. Harrison – étoile en litige

David W. Kent – un des 50 meilleurs avocats de litige / étoile en litige

Jeffrey Levine – future étoile

Lindsay Lorimer – étoile en litige

Scott Maidment – étoile en litige

Lisa Parliament – future étoile

Éric Vallières – étoile en litige

Robert Wisner – étoile en litige

Le groupe de litige de McMillan assiste les clients lorsque les enjeux sont considérables – dans des dossiers de litige pouvant sceller le sort de leur entreprise. Les avocats plaideurs du cabinet représentent avec succès des clients canadiens et internationaux dans le cadre de tous types de différends touchant des entreprises devant la plupart des instances d'un bout à l'autre du Canada.

Certes, chez McMillan, nous sommes résolus à défendre et à protéger les intérêts commerciaux de nos clients. Mais nous savons aussi que les meilleures solutions consistent parfois à recourir au règlement extrajudiciaire des différends ou à des règlements créatifs.

Le groupe de litige compte sur des experts en litige, en arbitrage et en résolution de différends parmi les meilleurs de leur domaine. Composé d'avocats formés en common law et en droit civil, qui parlent couramment plusieurs langues, le groupe jouit d'une expérience collective approfondie en matière de litiges nationaux, transfrontaliers et internationaux ainsi qu'en arbitrage et médiation.

Les services de McMillan sont fréquemment retenus pour évaluer les droits d'entreprises clientes et défendre leurs produits et marques. McMillan représente et conseille également des gouvernements, des agences gouvernementales et des tribunaux, ainsi que des organisations et des groupes de travail internationaux.